

La FSU siège aujourd'hui en CHSCT ministériel de l'Éducation nationale alors qu'à l'extérieur, partout en France, les personnels sont mobilisés et en grève justement parce que des conditions d'hygiène et de sécurité de nature à assurer leur santé au travail ne leur sont pas assurées - vous aurez bien évidemment reconnu l'article 23 de la loi de 83 sur les droits et obligations des fonctionnaires.

Des agents de la Fonction publique sont aujourd'hui en grève pour simplement demander l'application de la loi et de la réglementation en matière de santé au travail. Ils et elles sont mobilisé-es parce que la situation sanitaire s'est dégradée sans que les conséquences, pour l'Éducation nationale, aient été anticipées.

Le ministre intervient régulièrement pour affirmer que l'épidémie serait maîtrisée - à l'Éducation nationale - et qu'un protocole sanitaire renforcé serait mis en œuvre.

A l'évidence, le ministre n'a pas entendu toutes les alertes que la FSU a formulées dans cette instance et dans tous les CHSCT académiques et départementaux, notamment depuis le mois de septembre lorsque les signes de reprise de l'épidémie étaient déjà visibles.

Ce qui est affirmé par le ministre ne correspond pas non plus aux constats que font les personnels au quotidien et qui sont fortement mobilisés depuis la reprise parce qu'ils et elles veulent pouvoir remplir leurs missions en toute sécurité.

C'est pour représenter ces agents et pour porter leurs revendications que la FSU siège un jour de grève dans cette instance, justement réunie pour aborder la question du protocole sanitaire et plus largement toutes les questions d'hygiène et de sécurité au temps du Covid.

En plus de huit mois depuis le début de la crise sanitaire en France, le virus a déjà causé la mort de plus de 40 000 personnes et sa circulation toujours très active a justifié la mise en place de mesures draconiennes comme le confinement, la limitation des déplacements et le télétravail. Celles-ci vont probablement être maintenues jusqu'aux prochaines vacances scolaires mais risquent d'être reconduites sur une durée plus longue.

Des avis scientifiques pointent désormais le rôle que peuvent jouer les enfants et adolescents dans la transmission du virus. Selon l'avis du Conseil scientifique du 26 octobre, « les adolescents de 12 à 18 ans semblent avoir la même susceptibilité au virus et la même contagiosité vers leur entourage que les adultes. (...) Le risque d'épidémie est bien documenté avec une transmission vers le personnel enseignant. » Pourtant, le protocole soi-disant renforcé diffusé la semaine dernière dans les écoles et établissements – et qui est à l'ordre du jour de ce CHSCTMEN – est loin de prévenir ces risques.

La distanciation physique – qui figure parmi les préconisations des autorités scientifiques pour limiter la propagation du virus - doit être appliquée « si possible », comme n'est requise que la seule la limitation du brassage des élèves. Pour la FSU, le renforcement du protocole ne peut passer que par la réduction des effectifs des classes et notamment le passage aux demi-groupes.

Concernant les masques, la FSU continue de demander l'équipement en masques chirurgicaux de type 2. Dès le mois de septembre, nos interventions sur la qualité des masques fournis, après les doutes formulés par des ARS, ont conduit à suspendre la distribution d'une marque de masques après un retour d'expertise qui ne lève pas les doutes et impose la prudence.

Parallèlement aux masques, dont le réassort ne se fait pas toujours en temps ni en nombre suffisant, des mesures de protections complémentaires doivent être mises en œuvre obligatoirement, comme les séparations en plexiglas.

Concernant l'aération des bâtiments et des salles de classe, les scientifiques insistent sur son importance dans la limitation de la transmission du virus par aérosols. Pourtant certaines salles ne peuvent pas être ventilées car les fenêtres sont bloquées ou des consignes sont données de ne pas ouvrir les fenêtres à cause du chauffage.

Comment dès lors entendre que les mesures de protection sont suffisantes dans les classes alors que rien n'a été fait pour abaisser le nombre d'élèves, pour travailler en petits groupes et pour, non pas limiter mais empêcher tout brassage entre élèves. La FSU dénonce un protocole dont l'application relève du « si possible ».

Pourtant, ce n'est pas faute de ne pas vous avoir alerté dès le mois de juin sur la nécessaire anticipation de la rentrée de septembre dans un contexte épidémique. Cela supposait qu'une réflexion s'amorce en amont sur le plan de continuité pédagogique, comme sur l'allègement des programmes. Cela supposait aussi un plan de recrutements supplémentaires aussi bien pour fonctionner différemment que pour assurer la continuité du service. Cela supposait enfin la recherche de locaux disponibles susceptibles d'accueillir des groupes d'élèves.

Ce ne sont pas les dernières annonces du ministre sur le lycée qui suffiront à rassurer car elles éludent totalement les questions précédentes. Ni même les tensions qui commencent à apparaître sur le terrain après seulement quatre jours de classe, faute de remplaçant-es pour pallier les absences des enseignant-es malades ou placé-es à l'isolement.

Pourtant, ce n'est pas faute de ne pas vous avoir alerté sur l'état des personnels qui tiennent l'école à bout de bras dans une période particulièrement anxiogène. Une fois encore, la reprise des classes la semaine dernière s'est faite dans l'urgence, sans anticipation. Les ordres et contre-ordres, parfois contredits par des déclarations du ministre dans les médias, se sont succédés tout un week-end, empiétant sur les congés et mettant les personnels sous tension. Une fois encore les directrices et directeurs d'école ont été malmené-es, leur charge de travail une nouvelle fois alourdie. Tout comme les personnels de direction. Malgré nos multiples demandes, les personnels vulnérables n'ont été fixés sur leur sort que très tardivement, certains responsables hiérarchiques les sommant de reprendre leur poste de travail malgré le risque sanitaire.

En siégeant aujourd'hui en CHSCTMEN, nous voulons redire encore une fois au ministre que c'est lui qui porte l'entière responsabilité de la crise dans les écoles et établissements, et de l'état de fatigue et de stress des personnels. Ce sera lui aussi qui portera la responsabilité de la fermeture des écoles et des établissements quand il viendra à manquer de personnels pour assurer la continuité du service.

La FSU reviendra sur des points particuliers au long de la réunion, sur lesquels elle attend des réponses précises.

Enfin, nous devons terminer cette déclaration en revenant sur l'effroyable drame qui a frappé notre collègue Samuel Paty et ses proches. Il a été sauvagement et lâchement assassiné parce qu'il était professeur. La FSU ne reviendra pas aujourd'hui sur tout ce qu'elle a communiqué par ailleurs, elle attend toujours du ministère de faire toute la lumière sur ce qui s'est passé, pour que, via cette instance en particulier, une réflexion puisse s'engager sur la protection des agents de l'Éducation nationale dans le cadre de leurs fonctions et prévenir tous les actes visant des enseignant-es en particulier. Nous avons demandé que le CHSCTMEN soit saisi de cette question, en commençant par la réunion d'un groupe de travail, nous réitérons cette demande aujourd'hui.